

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° DELIB\_2023\_46

L'an deux mil vingt-trois, le vingt novembre, le Conseil Municipal de la commune de Montélier, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. VALLON Bernard.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/11/2023

Présents : MM. VALLON, VARACCA, GREGOIRE, HERVIOU, JULIEN, AUBERT, GUILHOT, BRUNET, CALLEJA, DELOLY, ESTEVES, VIOSSAT, BOINOT

MMES BLANC Françoise, BLANC Christine, RACHON, RIVATON, PERROT, GLAZKOFF, ORAND, COUTURIER.

Excusés ayant donné pouvoir : MMES MAIRE (pouvoir à Mme RIVATON), PACHOUD (pouvoir à Mme BLANC Christine), NAZZI (pouvoir à M. ESTEVES), M. LAURENT (pouvoir à M. AUBERT)

Excusés : MMES TANIOS, LAURENCO

Secrétaire de séance : M. ESTEVES

**Objet : Subventions scolaires 2023-2024**

*Domaine d'intervention : 7.5- Finances locales - Subventions*

Chaque année, les directrices d'écoles publiques font part à la commune de leurs souhaits en matière d'activités et d'acquisition dans le cadre de leurs projets d'école.

Le Conseil Municipal est invité à leur accorder des subventions pour la mise en œuvre d'activités et l'acquisition de matériel au titre de l'année 2023-2024.

Au total, la dépense proposée s'élève à 32 634.18 € pour 372 enfants, c'est à dire à 87,72 € par enfant (y compris activité natation transférée à l'agglomération).

**FOURNITURES SCOLAIRES**

Type	quantité	prix unitaire	Total
Fournitures scolaires	372	37,00	13 764,00
Dotation photocopies Toutes les classes	193 260	0,0042	811,69
Fournitures direction (3 écoles)	1	400,00	400,00
Photocopies direction (6 750 copies)	6 750	0,0042	28,35
Fournitures exceptionnelles	1	2 500,00	2 500,00
<b>TOTAL</b>			<b>17 504,04</b>

**ACTIVITES PERISCOLAIRES (voir détail fiche jointe)**

ECOLE	Activités	Coût total (€ TTC)
CHARPAK	Activités	2213.74
	Transports	0
	<b>TOTAL</b>	<b>2213.74</b>
MELUSINE	Activités dont natation	4446.20
	Transports	4585
	<b>TOTAL</b>	<b>9 031.20</b>
JUGE	Activités dont natation	1005.20
	Transports	2880
	Natation	325,20
	<b>TOTAL</b>	<b>3885.20</b>
	<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>15130.14</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'octroi des subventions scolaires ci-dessus pour l'année 2023-2024,
- Autorise le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus.

Vote pour : 25 Contre :0 Abstention :0

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Montélier, le 22/11/2023

Le Maire,



Bernard VALLON (Drôme)

